



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 3100

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante			
N° de rapport: 23/16.09.03/01			
Concerne : Д contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique			
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres : 2			
Demandeur: Left Colored Sept 9- NG			
Personne sur place :code EAN de l'installation :			
Personne sur place			
Adresse de la visite: Luce Shill Giller, 343)26-4000 Grege			
Date de visite :			
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 ☑ 276 bis et dérogations □ 271 bis □ 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :	- 0 1	-	
Tension d'utilisation : Protection générale du branche		Α	0
☑3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux : ✓			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé	V	-,	
Mesures de protection contre les contacts directs		V	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des		1	
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		100	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		1	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		V	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	V	1	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	V		8
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	1		
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\	1	-	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl			
Manquements / Notes :			
Hagena de plan i le Mi que de Maskollah on			
The specie as production of the	1. 2.4.4.2	11	11
* Alsen d I Diff de 300HH et de 30HH & Hlase &			
a barques de Tolizances aux fues bles du Coffet			
HA DE LES COLLEGE COLL			
I become how ment du coffrat	elecs	51 Pres	Z/go
A			
Kerlegler & MAT Sur Vont le R	GIL		
Conclusion/:			Γ.
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer			
dans le délar prescrit par la réglementation en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une vi	site complén	nentaire est à	
exécuter par le même organisme après mise en conformité 🔽 au terme de 18	mois après s	ignature de l'	acte de
vente.			
 Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter 			
par le même organisme en vue de compléter le dessier.			1
	du demandeui	pour réceptior	า: รู้
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,			7
Domenico www.certigree	an be		
Demenico certigree	708		
Domenico WWW.certigree Tél. 0471/58	0.100		5
Tel. Uti			